

irrégulier ; la critique seroit outrée , attribuant , comme Zoïle , des faussetés à son adversaire pour avoir le plaisir de le battre. Au reste, l'Auteur à Réflexions continuë sur les nombres d'or 2 & 3 à en imposer aux Tabelles qui sont exactes & parfaitement conformes aux règles prescrites par la Réformation , & s'accordent avec les Tables du célèbre Jean Maria Merati , Continueur de Gavantus. Il a travaillé ( Merati ) sous les yeux de la Congrégation des Rits , dont il est Consulteur considéré , & le Critique l'aura pour antagoniste s'il persiste à décrier l'ordre des Epactes ; & l'Ordonnateur des Tabelles criera à la fausse imputation contre lui , pour ce qu'il avance qu'en la dernière de ces Tabelles l'Epacte xix. & xviii. répond au nomb. d'or 2 , & que 0. & xxix. y répondent au nomb. d'or 3. Cela est bien faux ! en cette Tablelle , qui est pour les 20 & 21 siècles , l'Epacte x. simplement répond au nomb. d'or 2 , & l'Epacte xxj. seule répond au nombre d'or 3 , comme l'exigent les Régles de métemptose & proemptose.

Mais à quoi bon opposer au Proposant des Problèmes , la variation des Epactes qui regardent les années Grégoriennes ? Il s'agit d'années Juliennes précisément en l'état de la question sur la Chronologie du vj. âge , le Proposant s'est assez expliqué là-dessus ; l'Opposant lui veut donc faire prendre le change : Ne montre-t-il pas ( le Critique ) qu'il ignore ce qu'il a à reprendre en son adversaire ? Ce vice ( *ignoratio Elenchi* ) n'est pas bien glorieux à un Inventeur de système sur le Comput ! Il demande pourtant après avoir mal cité , quelle conséquence on peut tirer du Comput : & le Proposant lui demande , quel mérite peuvent avoir des Réflexions qui font chanter